

**Communiqué**  
**23/02/2016**

**Comet Traitements sélectionné pour représenter la Belgique aux  
*European Business Award for the Environment***

La FEB a décerné ce lundi 22 février 2016 les 'Belgian Business Awards for the Environment'. Un jury d'experts indépendants devait sélectionner pour cette occasion les entreprises belges qui ont intégré d'une façon remarquable les principes du Développement Durable dans leur gestion, leurs processus ou leurs produits. Comet Traitements avait présenté sa candidature dans la catégorie «Processus», pour le procédé Phoenix. Seules des entreprises qui ont développé des technologies vraiment innovantes peuvent concourir pour cet Award là.

Phoenix est un procédé intégré de conversion catalytique de résidus de broyage générés par le recyclage des déchets métalliques (véhicules hors d'usage, déchets d'équipements électriques et électroniques, ferrailles de collecte) en carburants de synthèse. Avec Phoenix, un déchet devient une ressource. En effet, le procédé produit (i) un fuel liquide synthétique utilisable comme source d'énergie pour produire de l'électricité et de la chaleur par injection directe dans des moteurs de co-génération et (ii) un résidu carboné servant d'agent réducteur en sidérurgie.

Cette innovation technologique s'est développée progressivement grâce aux efforts combinés de différents acteurs et à l'utilisation judicieuse de leviers actionnés par les pouvoirs publics. L'impulsion au travers du Plan Marshall ont permis d'aboutir à un pilote industriel d'une capacité de 250 kg/h et de démontrer, en intégrant l'ensemble des technologies exploitées par Comet Traitements, des taux de recyclage supérieur à 97% sur les véhicules hors d'usage par exemple.

Au terme de l'évaluation, le jury belge a nommé Phoenix pour figurer parmi les ambassadeurs de la Belgique à l'équivalent européen des 'Business Awards for the Environment'. Ce sera l'occasion d'accroître la visibilité de Phoenix, une technologie qui évitera au terme de son développement, un gaspillage considérable de ressource (l'équivalent de quelques 3 millions de barils de pétrole pourraient ainsi être économisés), réduit la pression exercée sur l'utilisation du sol par les centres d'enfouissement de déchets et à vocation à essaimer en Europe.

**Pour de plus amples renseignements :**

Pierre-François Bareel – Comet Traitements

Email : [pf.bareel@groupecomet.com](mailto:pf.bareel@groupecomet.com)

Tél. : 0496/16.89.18

